



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) DE GALLARGUES-LE-MONTUEUX

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PROCEDURE ADAPTEE

(ARTICLE 28 DU C.M.P ETV REGLEMENT INTERIEUR DES MARCHES PUBLICS)

Convention de fourniture de repas en liaison froide pour le « Portage à domicile »

- **Identification de l'organisme qui passe le Marché :** Centre Communal d'Action Sociale – Mairie de Gallargues-Le-Montueux, tel : 04.66.35.02.91 ou 04.66.35.90.74.
- **Procédure de passation :** Procédure adaptée suivant article 28 du CMP et suivant règlement intérieur des marchés publics adopté selon délibération n° 2006-003 du 25 Janvier 2006.
- **Objet :** Convention de fourniture de repas pour le « Portage à domicile ».
Retrait des dossiers de consultation : CCTP disponible en Mairie ou au C.C.A.S. – -
Pour tous renseignements prendre contact avec le secrétariat général : 04.66.35.02.91
ou le C.C.A.S. : 04.66.35.90.74
- **Critères de sélection par ordre d'importance :**
 - 1 - Qualité et diversité des repas,
 - 2 - Menus adaptés aux différents régimes,
 - 2 - Proximité géographique,
 - 3 - Prix.
- **Date limite de réception des offres :** Avant le Jeudi 17 Mars à 12h00 soit par dépôt en Mairie ou par courrier avec AR adressé à : MAIRIE – Place du Coudoulié – 30660 GALLARGUES-LE-MONTUEUX.
- **Date d'affichage :** 15 février 2016

Le Président
Freddy Cerda